

ÉNERGIE

Fessenheim s'accroche à l'atome

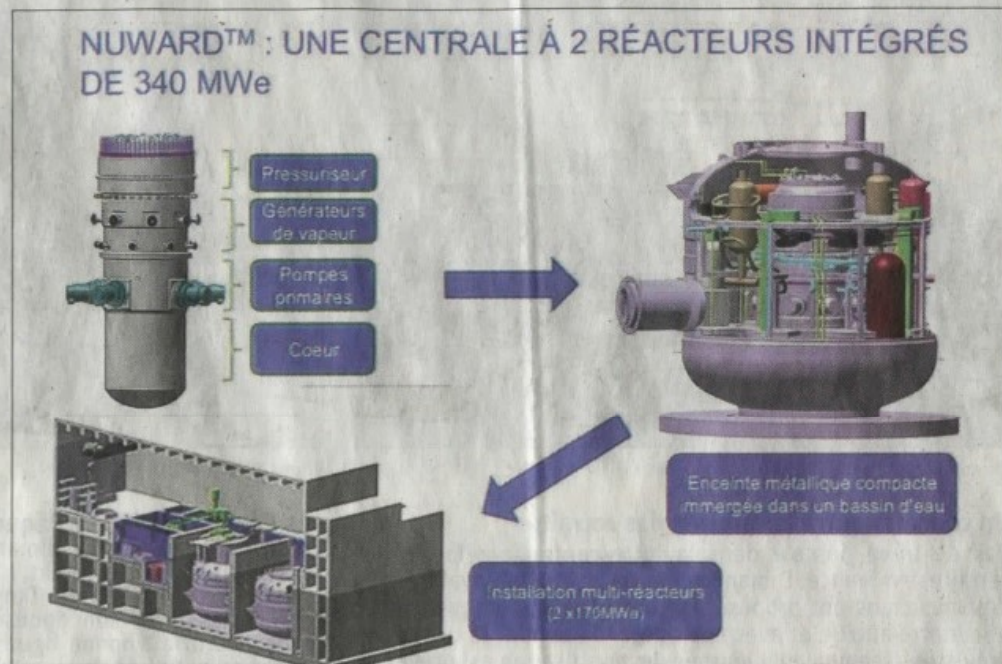
Alors que le démantèlement de la centrale de Fessenheim ne commencera pas avant 2026, le maire de la commune haut-rhinoise, où pourrait être confirmé un futur technocentre de traitement des métaux radioactifs, propose à l'État d'accueillir un petit réacteur modulaire (SMR). L'association Stop Fessenheim prévient qu'elle fera barrage à ce « retour du nucléaire par la fenêtre ».

En faisant savoir qu'il s'était porté candidat à l'accueil d'un démonstrateur pour petits réacteurs modulaires (« small modular reactors » en anglais, abrégé en SMR, y compris dans le débat français), le maire de Fessenheim s'est fait plaisir, sans attendre une éventuelle réponse favorable du gouvernement. « J'imagine André Hatz rouge de colère ! » s'amuse-t-il.

Un site « déjà nucléarisé » sera privilégié

Par média interposé, le président de l'association Stop Fessenheim lui répond, effectivement scandalisé. « La commune de Monsieur Brender a été bibeironnée pendant des décennies au fric du nucléaire, pour faire taire les consciences, et il s'accroche à cette manne, incapable d'admettre un retour à la normale. »

Difficile, cependant, d'estimer aujourd'hui ce que rapporterait



Le projet de petits réacteurs modulaires (« small modular reactors » en anglais, ou SMR) de Nuward, la filiale d'EDF dédiée au développement de cette technologie. DR

fiscalement, même associé à l'éventuel « technocentre » (lire par ailleurs), ce démonstrateur de SMR envisagé par Nuward (contraction de « Nuclear forward », « nucléaire en avant »), la toute nouvelle filiale d'EDF dédiée au développement de ces réacteurs modulaires, dans le prolongement d'un projet éponyme lancé en 2019.

Selon son site internet (EDF n'a pas été en mesure de répondre à nos questions), le travail sur le « design de base » de ce SMR sera lancé cette année, un dossier sera soumis à l'Autorité

de sûreté nucléaire dès juillet prochain, la commercialisation commencera en 2025, la construction de « l'usine de référence » en 2030. « La liste des sites potentiels est encore à l'étude. La décision finale reviendra aux pouvoirs publics », a expliqué récemment EDF au journal *Le Monde*, en ajoutant que la priorité ira à « un site déjà nucléarisé ».

Outre les terrains réservés à l'origine pour les tranches 3 et 4 de la centrale nucléaire, jamais construits, EDF dispose encore à Fessenheim d'infrastructures

et de bâtiments qui pourraient peut-être servir au SMR, notamment d'un centre de formation pour les personnels des clients étrangers, à courte distance de l'aéroport de Bâle-Mulhouse. « On pourrait ainsi optimiser le coût de démantèlement de la centrale », programmé à partir de 2026, ajoute le maire.

Ne pas attendre un EPR peu probable

En termes d'emploi, Nuward annonce un effectif qui « devrait atteindre les 150 salariés d'ici 2024 », sans préciser s'ils tra-

vailleront sur le site du démonstrateur, ni combien ils devront être lorsque les deux réacteurs de 170 MW de cette microcentrale seront opérationnels.

Prévue pour fonctionner au moins soixante ans, sa capacité sera très inférieure aux 1 760 MW des deux réacteurs arrêtés en 2020, mais Claude Brender se montre attaché à préserver une production locale d'électricité. Il songe aux besoins de la plateforme chimique de Chalampé, aux projets de production d'hydrogène (gourmands en énergie électrique), à une éventuelle récupération de la chaleur fatale pour des industriels... « Cela donnerait un sens à la fermeture de la centrale nucléaire, que l'on peine encore plus à justifier aujourd'hui », estime le maire de Fessenheim, alors que quatorze nouveaux EPR sont envisagés par le gouvernement. « Si on relance le nucléaire, il faut aussi relancer Fessenheim ! »

Claude Brender aurait bien aimé un de ces futurs EPR, mais il ne pense pas avoir sa chance. Les trois premières paires d'EPR2, la version « optimisée » de l'EPR actuel, sont déjà prévues à Penly (Seine-Maritime), Gravelines (Nord), Tricastin (Drôme) ou Bugey (Ain). « Avec les Allemands à côté, et la problématique du réchauffement des eaux du Rhin, je n'y crois pas. En plus, il faudrait attendre 2050, d'ici là la zone de la centrale actuelle sera sortie

de la classification des installations nucléaires de base (INB), la population des environs ne sera peut-être plus aussi favorable au nucléaire qu'aujourd'hui... Un SMR serait disponible plus tôt, et plus acceptable. Sauf par les antinucléaires, évidemment ! »

Une « banalisation terrible » du nucléaire

Effectivement, André Hatz dénonce déjà le « danger » que représenteront les SMR, une technologie présentée par EDF comme « satisfaisant aux normes de sûreté les plus élevées » mais synonyme, pour lui, de « dissémination », de « banalisation terrible » d'un nucléaire qui pourrait être « moins bien maîtrisé », et, au final, de multiplication des risques d'accidents ou d'attaques (terroristes, voire militaires en cas de guerre comme en Ukraine aujourd'hui).

Le président de Stop Fessenheim considère également qu'un éventuel SMR contreviendrait aux engagements pris lors de la signature par Paris et Berlin du traité d'Aix-la-Chapelle, en janvier 2019, qui faisait de la transition énergétique un axe de la reconversion du territoire de Fessenheim. « Le nucléaire est sorti d'Alsace par la grande porte avec l'arrêt de la centrale de Fessenheim, nous ne le laisserons pas revenir par la fenêtre », prévient André Hatz.

Olivier BRÉGEARD

« Lobby nucléaire » contre « minorités agissantes »

Avec les députés LR alsaciens Patrick Hetzel (67) et Raphaël Schellenberger (68), mais aussi d'anciens ministres de gauche (Chevènement, Védrine, Montebourg) comme de droite (Longuet, Mariton), Claude Brender figure au sein du comité de soutien de l'Association pour la défense du patrimoine nucléaire et du climat (PNC-France), fondée en 2020. Son objectif est de dénoncer « les impérities de minorités agissantes qui, par leurs pressions politiques, ont d'ores et déjà porté un tort important à la filière nucléaire avec des mesures coûteuses pour le consommateur et une aggravation du bilan carbone de la France ». « Dans le cas des installations nucléaires, qui représentent un patrimoine gravement menacé, il est devenu nécessaire que les populations aident leurs élus à sauvegarder la prospérité de leur territoire », estime l'association sur son site internet.

Changer de paradigme

Selon Claude Brender, l'Europe, sous la pression d'une Allemagne qui espère « un miracle technologique pour pouvoir se passer du charbon, du gaz et du nucléaire », organise « sa propre précarité énergétique ». « Il faut au contraire une production électrique de masse, mais décarbonée, que seul le nucléaire est en mesure de fournir », affirme le maire de Fessenheim, qui estime que ce n'est plus à lui, mais aux écologistes, de « changer de paradigme ».

Loin de là, le président de l'association Stop Fessenheim, André Hatz, affiche sa « colère » face au revirement du président Macron, « qui avait annoncé la fermeture de quatorze réacteurs lors de son premier mandat et prévoit aujourd'hui de les prolonger tous (hormis ceux de Fessenheim, définitivement arrêtés, NDLR) et d'en construire quatorze de plus ». Le militant écologiste n'y voit pas l'effet de la crise énergétique récente, qu'il juge simplement « conjoncturelle », mais une victoire du « lobby nucléaire » qui noyauterait le sommet de l'appareil d'État. La manière dont le gouvernement a ignoré, avant même son achèvement, la consultation publique sur les « nouveaux réacteurs nucléaires », qu'il avait pourtant lancée, n'a fait que renforcer ce sentiment.

Le technocentre bientôt confirmé ?

Présenté par Claude Brender comme « un lot de consolation » après la fermeture de la centrale nucléaire de sa commune, le technocentre de recyclage des métaux faiblement radioactifs issus des démantèlements se fera à Fessenheim ou ne se fera pas, croit savoir le maire, alors qu'EDF avait annoncé qu'il arrêterait le choix du site en 2023. « Il n'y a encore rien d'officiel, mais d'après nos échanges avec EDF, le site de Tricastin (dans la Drôme, NDLR) n'est plus en lice, il compte plutôt là-bas sur un EPR2. Le choix de Fessenheim est plus ou moins acté, désormais. D'ailleurs, EDF viendra présenter ce projet de technocentre en mai ou juin devant le conseil communautaire (de la communauté de communes Alsace Rhin-Brisach, à laquelle appartient Fessenheim, NDLR). » Le débat public serait envisagé en 2023-2024, l'obtention du permis de construire en 2026 et la mise en service en 2031.

Présentation prochaine devant les élus locaux

Sur le plan réglementaire, le gouvernement a publié l'an dernier deux décrets et un arrêté indispensables à la création de ce technocentre : ils autorisent pour la première fois des dérogations à l'interdiction d'utiliser des substances contaminées provenant d'une activité nucléaire dans les biens de consommation ou les produits de construction.

Ces dérogations, décidées par le ministère de la Transition écologique et l'Autorité de



Les associations antinucléaires promettent de se mobiliser contre le projet de technocentre de recyclage des métaux faiblement radioactifs (ici devant la Collectivité européenne d'Alsace, à Colmar le 30 mars 2021). Photo L'Alsace/Vanessa MEYER

sûreté nucléaire à l'issue du débat public relatif au cinquième Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR), doivent permettre de « valoriser » les métaux en réduisant leur radioactivité à une dose cent fois inférieure à la valeur autorisée pour le public.

La mise en place de contrôles systématiques en sortie d'installation et la traçabilité des métaux après leur vente par l'exploitant ne rassurent pas André Hatz : « Le niveau de radioactivité résiduelle sera très variable dans les métaux remis sur le marché, observe

le président de Stop Fessenheim. Une moyenne inférieure aux plafonds réglementaires pourra cacher des concentrations plus fortes en certains points, dont on ne sait pas ce qu'elles pourront advenir en cas de nouvelle fusion des métaux. Il y a aussi la problématique d'une exposition prolongée à de faibles doses, qui peut avoir des effets plus nocifs qu'une courte exposition à de fortes doses... Tout ça pour permettre à EDF de réduire le volume des déchets radioactifs qu'il lui faudra stocker après les démantèlements ! »